

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024**  
**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

Publiée en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

❖ **Finances - Ressources humaines**

Délibération n°2024-53

Abrogation de la délibération 2023-41 du 09 juin 2023 et désignation d'un référent déontologue de l'élu local.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

Délibération n°2024-54

Modification du tableau des effectifs.

*Vote : approuvée par 21 voix pour et 6 abstentions (M. Moussu, M. Labarre, Mme Delerue et Mme Péresse) et 2 contre (M. Dréan et M. Lécureuil).*

Délibération n°2024-55

Convention de mise à disposition du personnel de la ville auprès du centre communal d'actions sociales du Pellerin.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

Délibération n°2024-56

Fonds de concours 2024 - convention annuelle.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

Délibération n°2024-57

Admissions en non-valeur.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

Délibération n°2024-58

Modification du tableau des effectifs.

Autorisation de lancement du marché de nettoyage des bâtiments communaux pour 2025 et 2026.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

Délibération n°2024-59

Autorisation de lancement du marché de travaux pour la réhabilitation du périscolaire de l'école de l'Hermitage.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

❖ **Petite enfance - Enfance - Jeunesse**

Délibération n°2024-60

Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la confection de repas pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs sans hébergement.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

Délibération n°2024-61

Convention de mise en place du projet éducatif de territoire 2024-2027.

*Vote : approuvée à l'unanimité.*

**Le Maire**

**François BRILAUD de LAUJARDIÈRE**